

mission du budget est convoquée au Palais Bourbon.

Nous avons annoncé qu'à l'une des premières séances M. Léon Say comparait devant elle pour fournir des explications sur toutes les opérations relatives au 3 0/0 amortissable, et aujourd'hui nous apprenons que M. Léon Say a fait préparer sur ces opérations un travail d'ensemble, apportant la lumière la plus complète sur toute cette affaire. M. Léon Say a même cru bon de faire constater toutes les diverses accusations portées contre lui par les journaux de toutes nuances, afin de répondre par des chiffres.

En ce qui regarde certains dégrèvements d'impôts qu'un journal, organe officieux de la gauche républicaine, prétend être déjà chose résolue, nos informations nous permettent de déclarer inexacte une pareille assertion.

Les nécessités budgétaires ne permettent à aucun prix qu'on touche au dégrèvement des chicorées, ni à celui des huiles ordinaires minérales, aux bougies et aux vinaigres. M. Léon Say est, paraît-il, décidé à les combattre, par la raison toute simple qu'il faudrait demander les revenus qu'on retire de ces produits en cherchant de nouveaux impôts, ou en augmentant certains autres articles, ou en laissant le budget en déficit.

Or, précisément, c'est au moment où cette discussion viendra que la lumière se fera sur la question de la conversion de la rente 5 0/0, car il paraît que, lorsque M. Léon Say fut consulté par divers membres de la commission du budget sur ces dégrèvements, il aurait répondu qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'arriver à ce but, c'était en réalisant 50 ou 60 millions d'économies par la conversion de la rente, argument que ces mêmes députés avaient vivement appuyé. M. Léon Say est même en possession de certains documents destinés à donner au discours de Romans une valeur peu flatteuse pour l'ex-dictateur. Aussi M. Léon Say est-il plus que jamais décidé, non-seulement à sommer la commission du budget de se prononcer sur la conversion, et, en cas de refus, à signifier son intention formelle de prendre la Chambre comme juge entre elle et lui, faisant du rejet de la proposition une question de portefeuille.

Quant aux dégrèvements des taxes qui atteignent le commerce et l'industrie, il n'y a sur ce point aucun incident à prévoir, attendu que les ministres sont depuis longtemps tombés d'accord pour la suppression du droit sur les transports des marchandises, et la diminution du droit de timbre sur les effets de commerce.

Le *Constitutionnel* est un journal qui a mis beaucoup de bonne volonté à se rallier à la République; il a même encore quelque penchant pour M. de Marcère ou M. Bardoux. Ce qu'il dit du discours de Romans n'en est que plus intéressant à connaître: c'est par lui que l'on peut apprendre si la République de M. Gambetta sourit aux conservateurs.

Écoutez le *Constitutionnel*:

elle le considérait pour la centième fois quand son mari entra dans le petit salon où elle venait d'exposer le rélin sur un de ces chevalets de bureau en bois précieux qui se placent au centre d'une table entre les livres et les vases de fleurs.

— Voyez donc, Léopold, quelles ravissantes enluminures!

M. Montferrier s'approcha.

— Où avez-vous pris cela, Alice? c'est d'un goût exquis.

— N'est-ce pas? s'écria-t-elle. Que je suis heureuse de vous entendre parler ainsi! Eh bien! cette aquarelle est l'œuvre de Christine. Ne vous ai-je pas dit qu'elle se destine à devenir peintre? Elle travaille courageusement, son tuteur paraît rempli d'espoir. Il est certain qu'elle manifeste pour les arts des dispositions étonnantes.

— C'est très-fâcheux pour elle, répondit tranquillement M. Montferrier qui regardait toujours le parchemin.

— Fâcheux! et pourquoi donc? Il me semble bien désirable au contraire que Christine puisse se faire une position indépendante, et je ne vois pas pourquoi celle de peintre vous semblerait regrettable. Le talent doit être bien venu partout et le titre d'artiste peut s'allier à un grand nom. Voyez donc le comte d'Orsay...

— Vous avez parfaitement raison. Aussi n'est-ce pas à ce point de vue que je me place.

« Ah! qu'on est loin, avec le discours de M. Gambetta, de cette République assise, reposée, souriante, que M. de Marcère nous avait dépeinte en termes si galants!

» La République de M. Gambetta n'est pas assise: elle est debout, violemment dressée, dans une attitude de combat, et impatiente de frapper. La République de M. Gambetta n'est pas reposée: elle a la mine inquiète, agitée, farouche. La République de M. Gambetta n'est pas souriante: elle grince des dents et montre le poing. Ce n'est pas la bonne, nourricière et maternelle Cérés de M. de Marcère: c'est Némésis, couronnée de serpents et poursuivant d'impitoyables regards, de regards gonflés de colère, les pauvres mortels qui sont tombés dans sa disgrâce.

» Il n'y a pas dans le discours de M. Gambetta une seule vue politique, économique ou sociale. C'est la promulgation pure et simple de la vieille et abominable loi des suspects.

» Avec cela qu'elle porta de beaux fruits, cette loi des suspects, si chère à l'ombrageuse et sanguinaire génération de 1793! Il fut un temps où l'on ne pouvait devenir membre d'une de nos Assemblées politiques si l'on était cousin au sixième degré d'un royaliste convaincu et condamné. La porte était bien étroite, n'est-ce pas? et cruellement gardée! Et cependant, après peu de mois, il fallut procéder à un 48 Fructidor, lequel amena Brumaire par une logique et inévitable réaction.

» Oui, mercredi dernier, à Romans, M. Gambetta a mis sous le séquestre tout ce qui, dans une situation quelconque, éminente ou humble, est employé au service de l'État.

» On va dresser le dossier de tout fonctionnaire, civil, ecclésiastique, militaire; en 1879, tous les fonctionnaires seront réunis dans leur vallée de Josaphat pour y entendre leur arrêt. Les uns recevront un ticket pour le paradis radical; les autres recevront leur ticket pour la géhenne réactionnaire.

» Hélas! la chose n'est pas risible et ne la tournons point en plaisanterie.

» Du moment que la magistrature est menacée dans son inamovibilité, qui sera tournée, ébréchée, violée par des voies obliques et astucieuses, toute position publique est menacée.

» Et clergé, et armée, et cour des comptes! Les simples fonctionnaires, révocables selon la fantaisie ministérielle, le sont encore bien davantage.

» Est-ce un état de vie sociale régulier que cet état? Depuis mercredi dernier, y a-t-il un seul fonctionnaire, une seule famille de fonctionnaire, qui ne soit autorisée à concevoir des tranches extrêmes, à courir ici et là, à se démenner convulsivement pour se ménager des patrons et des sauveurs?

» Nous ne formerons bientôt plus qu'une vaste nation d'effarés, de solliciteurs et d'intriguants.

Les discours révolutionnaires de Romans, de Marseille, de Paris et de Montsouris ont

produit une vive émotion dans toute la France. On écrit de différents points de la province que plusieurs nouveaux convertis à la République sont assez effrayés, et déclarent qu'ils ne croyaient pas que l'on irait jusque-là.

Ils s'étonnent que la République, qu'on leur avait représentée comme signifiant la stabilité, ait la prétention de tout bouleverser.

Ils trouvent que tous ces programmes républicains rappellent beaucoup trop les souvenirs de la Convention et de la Terreur.

L'*Echo de la Province*, journal de Toulouse, adresse à M. Gambetta cette vigoureuse apostrophe:

« M. Gambetta a dit: « C'est toujours quand la fortune de la patrie baisse que le jésuitisme monte. »

» Cette parole est audacieuse. — Il faut à cet homme un front d'airain pour hasarder des allusions aux fortunes qui montent dans les désastres publics.

» A-t-on oublié ce dictateur de rencontre arrivé au pouvoir presque mendiant dans la France encore riche, et qui en sortit repu d'argent et de jouissances dans la France ruinée?

» Où a-t-il ramassé cet or, sinon dans les poches de la patrie expirante, qu'il est allé fouiller comme les rôdeurs de nuit après le combat?

» Aujourd'hui encore est-il un désastre public qui ne lui ait valu des millions? Un chemin de fer ne fait pas faillite, un emprunt n'échoue pas sans bénéfices pour la bande d'agitateurs qui, à sa suite, met en coupe réglée la République et la France!

» Ces agitateurs de la finance et de la politique également véreuse prospèrent dans les calamités nationales.

» Aujourd'hui encore, M. Gambetta, qui avait laissé faire la baisse du 5 0/0 sur les bruits de conversion qu'il autorisait, vient de relever brusquement cette valeur en niant la conversion! Combien M. le président de la commission du budget a-t-il gagné à ce jeu, combien a-t-il pris à ses dupes?

LE BILAN DE M. GAMBETTA.

Sous le titre qui précède, le *Figaro* publie l'article suivant:

« Il suffit de raisonner en gens pratiques, comme on le ferait partout, en Amérique, en Angleterre, en Italie, et de dresser mathématiquement et impartialement ce qu'on pourrait appeler la *facture* du citoyen Gambetta.

» Elle se divise en *passif* et en *actif*.

» Voyons le *passif*:

» A-t-il arrêté l'invasion? Non! puisqu'il a fui lui-même devant elle de Paris à Tours, de Tours à Bordeaux, de Bordeaux jusqu'en Espagne.

» A-t-il sauvé notre amour-propre militaire? — Hélas! non. Celles de nos défaites qu'on peut appeler de glorieuses défaites

sont d'avant la dictature: Reichshoffen, Gravelotte, Mars-la-Tour.

» A-t-il payé de sa personne un jour, un lément bon feu, bon gîte, bonne table, bons cigares et bonnes fourrures.

» A-t-il empêché le démembrement du territoire? Répondez, républicains de Strasbourg et de Metz.

» A-t-il économisé nos finances? Non! M. de Bismark a exigé le *maximum* de ce qu'il nous croyait capables de payer, cinq milliards; et nous avons eu à peu près autant de dette intérieure.

» Il lui reste, quoi? — De bonnes intentions, qui sont communes à tout le monde? Et quoi encore? — De forts coups de gueule à droite et à gauche, sous forme de proclamations, harangues, circulaires, ordres du jour et discours du haut des balcons.

» Voyons maintenant l'*actif* de M. Gambetta:

» Tandis que cette guerre de 70-71 nous a, nous autres particuliers, plus ou moins ruinés et endettés, l'ex-dictateur, qui n'a pas encore quarante ans, jouit de la situation suivante, qu'il n'aurait jamais eue sans la guerre:

» 1° Appointements comme directeur de la République française. 40,000 fr.

» 2° Un hôtel avec écurie, Chaussée d'Antin, représentant un loyer d'au moins 15,000 fr.

» 3° Frais de bureau, voiture, chevaux, environ 10,000 fr.

» 4° Traitement de député. 10,000 fr.

» Cela fait à peu près 80,000 francs de traitement fixe.

» Sans compter ce que rapportent les actions de la République française, dont la situation est prospère.

» Nous ne parlons que de ce que M. Gambetta étale lui-même au grand jour, car nous ne l'accusons nullement d'avoir profité de sa situation pour se faire donner des pots-de-vin dans les grandes affaires financières; — ni d'avoir réalisé des bénéfices immoraux sur l'emprunt Morgan; — ni même d'avoir spéculé sur la hausse de un franc qu'un discours a faite à la Bourse de jeudi.

» Ce serait bien différent si M. Gambetta nous avait sauvé une province, épargné une humiliation, économisé un milliard. Dans ce cas-là, nous serions les premiers à réclamer une récompense nationale, à demander qu'on lui votât une dotation de cent mille francs de rente, par exemple.

» Mais qu'on l'accueille comme Napoléon III après Magenta, comme Napoléon I^{er} après Austerlitz, non, décidément, c'est trop bête! — A. Perivier.

M. le général Chanzy, en ce moment en villégiature, est allé, il y a quelques jours, chez M. de Grandval, où l'attendait une grande réception.

Un toast lui ayant été porté par le directeur du *Courrier des Ardennes*, le général a, dans sa réponse, prononcé ces paroles qui ont été très-remarquées et très-commentées:

« Dans les missions que j'ai eu à remplir,

répondit-elle.

— Au revoir donc, ma chère amie.

Il sortit.

M^{me} Montferrier se laissa tomber sur un siège et se mit à songer.

Une demi-heure s'écoula ainsi: elle se leva et soupira:

— Mon Dieu, s'il a dit vrai, ce sera pourtant bien triste!

(A suivre.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 30 septembre 1878.

La Closerie des Genêts

Grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par Frédéric Soulié.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes d'avance chez le Concierge du Théâtre.

— Que voulez-vous dire alors?

— Je veux dire qu'il est très-fâcheux d'avoir de belles dispositions quand on ne peut pas les développer.

— Mais Christine travaille...

— Sous quelle direction, je vous prie? Comme tout le monde, j'estime M. Salomon et je reconnais qu'il a fait preuve d'un rare dévouement à l'égard de cette jeune fille. Mais, en lui, je distingue entre l'homme et l'artiste: et vous êtes trop intelligente, ma chère amie, pour ne pas faire comme moi. M. Salomon convient parfaitement pour être admis dans des familles honorables, ou pour exposer, dans les pensionnats, ces notions élémentaires dont huit élèves sur neuf ne garderont pas même le souvenir. Mais conduire sérieusement une éducation artistique! former un talent vrai, faire un peintre, enfin, un peintre dans toute la force du mot! Allons donc, Alice, vous n'y songez pas. M^{me} de Kemper est entre les mains de son tuteur, elle y restera, il ne peut en être autrement, son avenir est perdu sous le rapport des succès. Ce n'est pas un malheur suprême, après tout. Au lieu de faire des tableaux comme Marguerite Van Byck ou des portraits comme ceux de M^{me} Vigée-Lebrun, elle produira des œuvres dans le genre de celles de M. Salomon. Elle suivra la voie où lui-même a marché, un jour elle lui succédera près de ses élèves. La part artistique sera nulle pour elle, mais un

sort acceptable lui sera assuré.

— Ah! Léopold! s'écria la jeune femme, quelle désillusion vous jetez sur les espérances que j'avais conçues pour cette pauvre enfant! Croyez-vous donc vraiment que son avenir soit à ce point compromis?

— Je ne doute nullement de la justesse de mon appréciation à ce sujet. Si, comme vous le dites, et comme je le crois volontiers d'après cette aquarelle, M^{me} de Kemper a le sentiment vrai de l'art, elle sentira un jour son infériorité, ne pourra la vaincre et en souffrira. Voilà pourquoi je répète qu'au lieu de belles dispositions, il aurait mieux valu qu'elle n'en eût que de médiocres. Le présent et l'avenir se seraient trouvés pour elle plus facilement d'accord. Mais n'exagérez pas les choses, Alice, et ne prenez pas cet air désolé. On peut se passer d'être célèbre et même de s'admirer tout bas.

— C'est égal, dit la jeune femme, je n'avais pas songé à cela.

M. Montferrier tira sa montre.

— Votre pendule retarde, dit-il. Vous ne devriez pas souffrir cette négligence. J'étais venu vous prévenir que Lormier et sa femme dîneront avec nous aujourd'hui. Ne pourriez-vous faire servir des merles d'Écosse? Je sais que Lormier les aime beaucoup.

— Je vais faire demander si le traiteur en a reçu,

« Je n'ai jamais été guidé que par le patriotisme ; je n'en ai pas moins rencontré souvent de grandes amertumes... »

Ces paroles visaient assurément certaine presse radicale dont on n'a pas oublié les violentes attaques contre le général. Le gouverneur de l'Algérie reviendra en France, au mois de novembre, pour défendre à la tribune parlementaire le budget de l'Algérie et les actes de son administration. Le général Chanzy paraît d'ailleurs résolu à ne plier sous aucun joug, fût-ce sous celui de M. Gambetta.

LA PROLONGATION DE L'EXPOSITION.

Le public apprendra sans doute avec plaisir que la clôture de l'Exposition qui était fixée au 31 octobre sera prorogée jusqu'au 30 novembre suivant.

Cette mesure étant prise surtout dans l'intérêt des exposants récompensés, pour leur laisser le temps de profiter de leurs récompenses, le droit de vendre leurs produits pendant la prolongation de vingt jours leur sera nécessairement accordé, en leur donnant l'option d'enlever, dès le 31 octobre, les objets qu'il ne leur conviendrait pas de laisser plus longtemps exposés.

Le retard apporté dans la délivrance et même dans la publication des primes et récompenses, retard qui a été unanimement blâmé par la presse parisienne, obligeait le gouvernement à indemniser, par quelque compensation, les exposants lésés dans leurs intérêts par cette inexplicable lenteur. — On leur accorde moins de trois semaines. C'est peu pour compenser un retard de deux mois, mais, enfin, c'est quelque chose.

Les plus à plaindre seront les marchands de Paris qui pourront craindre d'être écartés par l'énorme concurrence de ce bazar universel ; mais eux aussi trouveront leur dédommagement dans la grande affluence d'étrangers qui viendront à Paris non plus pour visiter seulement l'Exposition, mais pour y faire des achats, et qui les feront sans doute partout où ils trouveront à satisfaire leurs goûts et leurs caprices.

Le surcroît de visiteurs qui va résulter de cette prolongation profitera, d'ailleurs, à toutes les industries parisiennes, et, à ce point de vue, on ne peut qu'applaudir à cette décision du gouvernement.

Etranger.

Les nouvelles de Cettinie sont graves : nous les résumons ainsi :

La Monténégro remet son armée sur le pied de guerre ; il s'est assuré la coopération de la Serbie, et il négocie une convention avec la Grèce.

Vienne, 24 septembre.

La première division, après plusieurs combats victorieux, a occupé Rogatica. Les habitants sont venus au devant des Autrichiens.

Les insurgés qui se sont enfuis ont perdu 4.000 hommes.

Les avant-gardes des 3^e et 4^e corps sont arrivés à Dolnie et Touzla, et ont arboré le drapeau impérial au-dessus de la citadelle.

La région de Petrovatz est infestée par des bandes armées.

Rome, 24 septembre.

De graves désordres se sont produits à Tanger.

Le consulat anglais et la douane ont été attaqués.

L'attaque a été repoussée.

Le consul italien demande l'envoi d'un navire de guerre.

L'éruption du Vésuve augmente.

Chronique militaire.

PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Dans un temps où toutes les institutions qui ont fait la grandeur et la gloire de notre pays sont attaquées, le Prytanée militaire de La Flèche devait avoir son tour. Il est en ce moment l'objet d'attaques répétées et l'on porte contre lui nombre d'accusations dont nous voulons essayer de le justifier. Nous

n'espérons point, du reste, convaincre ses ennemis (1) ; tout le monde sait que les meilleures raisons sont sans valeur pour eux, dès lors qu'elles sont apportées par des adversaires d'une opinion différente. Ne sont-ils pas éclairés par les lumières du XIX^e siècle pour se tromper ?

Nous tâcherons seulement de désabuser un peu ceux qu'ils trompent et de faire connaître à tous une Ecole qui a formé des hommes éminents et qui a donné à la France tant de glorieux défenseurs.

Beaucoup, croyons-nous, connaissent peu le Prytanée. On écoute trop ses ennemis et on le condamne trop facilement. Pourtant cette maison, nous espérons le faire comprendre, mériterait bien quelques égards ; et il est étonnant que des hommes de bon sens se laissent prendre si facilement aux déclarations hypocrites de ces citoyens qui se flattent sans cesse d'être les seuls à aimer la patrie et à sauvegarder son honneur. Mais qui ne serait pris par leur empressément simulé à servir les intérêts du pays et de l'armée ?

Pendant, ce ne sont point ceux qui défendent habituellement l'armée qui tout d'abord se sont déclarés contre l'Ecole de La Flèche. L'attaque est partie d'ailleurs, et les patriotes qui rêvent depuis longtemps la suppression des armées permanentes, savent par qui le mot d'ordre a été donné.

Qu'est-ce donc qu'on reproche au Prytanée ?

On trouve trop forte, pour les résultats médiocres, dit-on, qu'il donne, la dépense qu'il nécessite. « Cet établissement coûte annuellement au Trésor 800,000 fr. pour environ 400 élèves, » dit le *Gaulois*, dans un de ses numéros du mois d'août. « Or, c'est tout au plus si, sur ces 400 élèves, 20 entrent chaque année à l'Ecole militaire ou à l'Ecole polytechnique. »

D'accord. Mais de ce que 20 sujets seulement entrent aux différentes Ecoles militaires, s'ensuit-il pour cela que les autres soient perdus pour l'armée ? Interrogez tous les élèves, demandez-leur ce qu'ils pensent faire, s'ils ne peuvent arriver aux Ecoles supérieures. La réponse est presque unanime : « Je m'engagerai. » Donc la plupart n'ont d'autre but que la carrière militaire. Et il est certain, pour tous ceux qui connaissent le Prytanée, qu'il ne donne pas moins des quatre cinquièmes de ses élèves à l'armée. Ce chiffre est éloquent, ce semble. De plus, chacun sait que Saint-Cyr et l'Ecole polytechnique ne suffisent pas à remplir nos cadres d'officiers. Il en est qui sortent des rangs. Or, pourquoi les élèves de La Flèche qui n'ont pu, pour une raison ou pour une autre, arriver à ces Ecoles et qui se sont engagés, ne deviendraient-ils pas officiers dans la suite, et même de bons officiers ? Rien ne s'y oppose, et ils sont non moins bien préparés à cette fonction que ceux qui sortent des lycées.

D'ailleurs, les résultats donnés sont-ils si faibles qu'on se plait à le dire ? Il faudrait remarquer d'abord que les autres institutions présentent à Saint-Cyr ou à l'Ecole polytechnique leurs meilleurs élèves. Le Prytanée, lui, est obligé de présenter tous les siens, quels qu'ils soient. Loin donc de s'étonner de le voir envoyer seulement vingt élèves à ces Ecoles, il faudrait admirer plutôt qu'il eût tant de succès avec des chances si inégales.

Du reste, si l'inégalité des chances de la lutte ne paraît pas militer suffisamment en sa faveur, nous pouvons produire quelques chiffres.

Voici ce qu'on lit dans le numéro du dimanche 21 juillet du journal de La Flèche, *l'Echo du Loir*, auquel nous renvoyons ceux qui veulent supprimer le Prytanée, afin d'y apprendre ce qu'il est et ce qu'il vaut.

« Depuis le concours de 1834, » dit M. de Montzey, l'auteur de l'article, « les élèves de La Flèche avaient été soumis aux mêmes exigences que leurs rivaux et ont subi la loi commune (2). Or, de 1834 à 1844, La Flèche a envoyé à Saint-Cyr 241 de ses élèves, dont 42 étaient officiers généraux en 1867 ; c'est 1 sur 20. Les autres institutions réunies ont fourni, dans cette même période, 1549 élèves, dont, à la même époque, 41 seulement généraux ou 1 sur 32. »

(1) Cet article a été écrit immédiatement après la première attaque parue, vers le mois d'août. C'est longtemps après qu'on nous a décidé à le faire paraître et à en préparer un second.

(2) « Auparavant ils jouissaient d'un concours séparé, par suite duquel ils pouvaient remplir la moitié des places à Saint-Cyr. » (*Echo du Loir*.)

Ces chiffres sont aussi de ceux qui parlent. Les ennemis du Prytanée les comprendront-ils ? Et, s'ils les comprennent, pourquoi continueront-ils la guerre déloyale commencée ? C'est peut-être que le patriotisme le leur commande ?

M. de Montzey va leur apprendre comment les élèves de l'Ecole de La Flèche savent aimer et défendre la patrie :

« Quand la guerre a éclaté, écrit-il dans le même numéro de *l'Echo du Loir*, et surtout après nos dernières défaites, le général Lefèvre, septuagénaire, ainsi que tout son personnel militaire, officiers, sous-officiers et caporaux, ont rejoint les différents corps d'armée, et ils y ont été immédiatement suivis par 86 élèves, dont 5 arrivés aux études spéciales, 53 rhétoriciens, 15 élèves de seconde, 43 de troisième et 3 de quatrième. »

Jusqu'aux enfants de quatrième qui se battent pour la France !

L'établissement qui forme de tels élèves mérite-t-il la haine ? Et un vrai Français peut-il demander qu'on le supprime ? Citons encore :

« Treize d'entre eux ont rempli pendant toute la guerre l'emploi de lieutenant, 37 celui de sous-lieutenant, 16 de sergent-major, 24 de sergent, 1 de caporal, 4 seulement sont restés soldats. Deux s'étaient dévoués à un service moins brillant et tout aussi dangereux. Le Prytanée avait été transformé en ambulance : les élèves Salle et Barthélemy en furent les infirmiers-majors. »

Quelques-uns ont été tués ou sont morts des suites de leurs blessures ; plusieurs portent encore de glorieuses cicatrices, et l'un d'eux a reçu la médaille militaire.

Voilà ce que produit le Prytanée, tel qu'il est. Nous le demandons, cette maison est-elle de celles dont l'intérêt du pays demande la suppression ? Est-il besoin même d'y introduire des réformes, et faut-il refuser 800,000 fr. pour un pareil résultat, quand on en dépense 500,000, quelques-uns disent plus, pour des fruits de paille ?

Un ami du Prytanée.

LOUIS MILES.

P.-S. Dans un autre article, nous étudierons les réformes que l'on veut faire maintenant au Prytanée, après avoir parlé de le supprimer purement et simplement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA REVUE DE MONTREUIL.

La grande revue de Montreuil-Bellay a eu lieu hier et a été favorisée par un temps magnifique. Elle a été passée dans la plaine où la veille s'était engagée l'action principale, entre Montreuil-Bellay, Méron et le canal de la Dive.

Dès le matin, les troupes quittaient leur cantonnement, et arrivaient de toutes les directions pour prendre leur rang. Elles se sont établies sur trois lignes parallèles : l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. Le 43^e chasseurs à pied, attaché à la 18^e division, tenait la tête. Cette division, commandée par le général Fauvart-Bastoul, comprenait encore les 32^e, 66^e, 77^e et 135^e de ligne, et les deux brigades commandées par les généraux de Gramont et Bonnetou.

La division du général Mettman était formée des 68^e, 90^e, 144^e et 125^e de ligne.

La cavalerie était sous les ordres du général Meulet de Ricaumont et le général Minot avait le commandement de l'artillerie.

Le défilé devant le général du Barail et tout l'état-major s'est accompli avec une précision, un entrain admirables, en présence de milliers de spectateurs et de spectatrices accourus de plus de quinze lieues à la ronde.

En quittant le champ de manœuvres, les troupes d'infanterie ont regagné leur cantonnement ; celles de cavalerie ont pris les routes qui devaient les rapprocher de leur lieu de séjour. Aussi, hier soir, vers 4 heures, sont arrivés à Saumur le 2^e chasseurs à cheval et le 3^e dragons, en garnison à Tours. Ils resteront dans notre ville jusqu'à demain matin.

Les réservistes attachés au 43^e chasseurs à pied sont arrivés ce matin ; demain ils seront dirigés sur Tours par le chemin de fer pour être désarmés.

Le bataillon, fort de 350 hommes, 25 sous-officiers et 8 officiers, viendra demain vendredi avec sa fanfare.

Un détachement du 66^e de ligne est déjà dans notre ville pour y tenir garnison en remplacement de la compagnie du 32^e qui occupait le château de Saumur et qu'il a quitté ce matin.

La plupart de ces troupes sont arrivées à Saumur avant que la municipalité n'ait été informée, de sorte que la population elle-même n'a pu être avertie à temps.

Il paraît du reste que ces grandes manœuvres auraient fait connaître en diverses parties certaines imperfections du service de l'intendance militaire. Nul doute qu'on ne mette à profit cette dernière épreuve pour apporter d'utiles améliorations dans l'intérêt des troupes en campagne.

En quittant les grandes manœuvres, plusieurs généraux se sont trouvés réunis à Saumur. Hier, ont couché dans notre ville : le général de Ricaumont, le général Fauvart-Bastoul, le général baron Nérin et le général Bonnetou.

Théâtre de Saumur. — La nouvelle troupe de drame et comédie du Grand-Théâtre d'Angers débutera sur notre scène lundi prochain 30 septembre, par la *Closerie des Genêts*, le beau drame de Frédéric Soulié.

D'après les instructions du ministre de la guerre, le désarmement des réservistes commencera, dans tous les corps, demain vendredi 27 septembre. Dès samedi, ils seront de retour dans leurs familles.

On lit dans *l'Union bretonne*, de Nantes :

« La mort prématurée du général Lefort laisse vacante la place considérable d'inspecteur général permanent des remontes. Cette haute fonction est réservée à notre compatriote, M. le général Thornton, commandant de la 4^e division de cavalerie. »

Le 77^e de ligne, qui avait passé à Saumur le 3 août pour se rendre au camp du Ruchard, et qui figurait hier à la revue de Montreuil-Bellay, sera de retour à Angers demain vendredi, vers 4 heures du matin.

LOUDUN.

Dimanche, à l'occasion des grandes manœuvres, il y a eu messe militaire à l'église Saint-Pierre de Loudun. Le général du Barail y assistait avec tout son état-major. La musique du 32^e de ligne y a fait entendre plusieurs morceaux qui ont été très-goûtés ; et le soir, à 4 heures, un charmant concert a été donné par la musique du 114^e de ligne sur la promenade du Château, où s'était rendue la population de la ville.

ANGERS.

Un jeune homme de 47 ans, nommé Graffion, ouvrier serrurier, né à Issoudun, est tombé mardi du troisième étage de la maison occupée par le café des Grands-Ponts, rue Beaurepaire.

La mort a été instantanée et son cadavre transporté à l'hôpital.

Ce malheureux, trouvant la porte de sa chambre fermée, avait eu l'imprudence de vouloir y pénétrer par la fenêtre, et pour cela marchait sur la corniche.

Il était rendu à la fenêtre lorsque l'accident s'est produit.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées,

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroplisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésicière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalésicière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalésicière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésicière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésicière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BÉLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 SEPTEMBRE 1878.

Valours au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.				Valours au comptant.				Dernier cours.				Hausse Baisse.																																																																																			
3 %	76	15	10	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	765		2 50	3 %	80	25	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	175			Crédit Mobilier esp.	890		2 50	4 1/2 %	106	25		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680		10	Société autrichienne	560		10	5 %	113	80	35	Crédit Mobilier	475		2 50	OBLIGATIONS.																																																											
Obligations du Trésor, t. payé.	500			Crédit foncier d'Autriche	565		1 23	Orléans	358			Dép. de la Seine, emprunt 1857	233		2	Charentes, 500 fr. t. p.				Paris-Lyon-Méditerranée	1096		3 75	Est	998		75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519			Paris-Lyon-Méditerranée	1096		3 75	Midi	837		50	— 1865, 4 %	543			Nord	1300		1 25	— 1869, 3 %	412			Orléans	1190		1 25	— 1871, 3 %	403		1	Ouest	776		35	— 1875, 4 %	519		50	Compagnie parisienne du Gaz	1330			— 1876, 4 %	518		75	C. gén. Transatlantique	495		2 50	Comptoir d'escompte	3097		50					Banque de France	736		25					Crédit agricole, 200 f. p.	463		50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Arrivées à Saumur :	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		9 h. 40 m. matin.	
6 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
9 — 1 — —		7 — 59 — —	
1 — 23 — —		11 — 20 — —	
4 — 10 — —			
7 — 15 — —			
10 — 37 — —			

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTMENT, LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebermier, à 3 kilomètres de Saumur. Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENTE

DE BOIS TAILLIS ET PEUPLIERS

Le dimanche 6 octobre 1878, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, à la vente par adjudication de :

- 1^{er}. La coupe de dix-neuf hectares six ares de bois taillis, essence de chêne, située à l'Espinau, joignant du levant, du midi et du couchant M^{me} Feuillant, et du nord le chemin de la Vente.
- 2^{er}. Celle de quatre-vingt-treize ares cinquante centiares de châtaigneraie, située près le Pavé-de-Berge, joignant de toutes parts M^{me} Feuillant.
- 3^{er}. Celle de un hectare trente-huit ares cinquante centiares de châtaigneraie, située au Plessis, joignant de tous côtés M^{me} Feuillant.
- 4^{er}. Quatre cent quatre-vingt-quatorze peupliers, divisés en cinq lots et complantés sur les fermes du Moulin, de Cravent et de la Blanchirie.
- 5^{er}. Et douze pieds d'acacia, complantés près la grille du château.

Le tout sis à Allonnes, dépendant de la terre du Bellay, appartenant à M^{me} Feuillant. S'adresser, pour voir les coupes et les peupliers, à M. DRUSSE, régisseur, au château du Bellay, à Allonnes; Et, pour tous renseignements, audit M^e DENIEAU, dépositaire du cahier des charges. (454)

Hospice de Bourgueil.

VENTE A L'ENCAN

Le dimanche 29 septembre 1878, à midi, De 38 lits de plume, buffets, coffres et autres objets, Par le ministère de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

Etudes de M^e THUBÉ, commissaire-priseur, et de M^e BOURASSEAU, huissier, à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques. Par autorité de justice, D'UN IMPORTANT MATÉRIEL DE CHAMPAGNEUR

AINSI QUE DES MARCHANDISES

Le tout saisi par procès-verbal de M^e Bourasseau, A Gennevès, dans les caves de M. PÉLISSIER, négociant à Angers.

Le dimanche 29 septembre 1878 et jours suivants, à midi, Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

- Un matériel complet pour la fabrication des vins de Champagne, machines diverses, etc., etc;
- Environ 30,000 bouteilles de vin en bouteilles et demi-bouteilles; sur pointe ou couchées;
- 420 bouteilles d'alcools différents;
- Cinq fûts de liqueur;
- Bouchons neufs et vieux, cire, fil de fer, etc.;
- Environ 700 kilogrammes de paille de seigle;
- 8,500 bouteilles vides, baquets, paniers, fûts et toute sorte d'outils concernant la tonnellerie;
- Un bureau en chêne, un poêle et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur chargé de la vente, (477) THUBÉ.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques. APRÈS DÉCÈS, A Saumur, Grand'Rue, n° 35, Le vendredi 27 septembre 1878, à midi,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur,

D'UN MOBILIER Dépendant de la succession de M^{lle} CHESNEAU, et composé de : Bois de lit en noyer, trois couettes, traversin, armoire en noyer, tables, chaises, vaisselle, batterie de cuisine, vestiaire et très-bon linge. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur, (476) THUBÉ.

A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS épagneuls, de deux et trois ans, tout dressés; UNE PAIRE DE CHIENS griffons; UN BON BRIQUET, chassant tout gibier, de deux ans; CHIENNE et CHIEN, et un VIEUX CHIEN, de six ans, pour le renard et le sanglier, très-vite de pied. S'adresser à M. LÉON TOURET, garde au château de Jalesnes, près Vcrnantes. (441)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE, Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris. Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix. Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes). ADMINISTRATION: Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris. L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue. Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

- 1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme, de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2^o De l'encasement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3^o L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
- 4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
- 8^o Service de Cheques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier. NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt. Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS. Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc. PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide). Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.